

**COMPTE RENDU
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 13 AVRIL 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le treize avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 6 avril 2022, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame Charlotte VIGNEUX, Maire.

Présents : Mme Charlotte VIGNEUX, Mme DEVILLARD Chantal, Mme LE GALL Claire, Mme MOA Béatrice, Mme RETAILLEAU Lison, M. ORDRONNEAU Fabrice, M. FAUCHERON Noël M. DUSSOLLIET-BERTHOD Alexandre.

Absents : M. CHAUSSADAS Claude (a donné pouvoir à M. MENAND Sébastien), M. BRETON Yannick, M. KERBRAT Guillaume et M. MENAND Sébastien.

<u>Nombre de Conseillers :</u>	En exercice	: 12
	Présents	: 8
	Absents	: 4
	Pouvoirs	: 0

ORDRE DU JOUR

Approbation du compte rendu de la séance du 10 mars 2022
Désignation du secrétaire de séance

1. BUDGET PRINCIPAL : Vote du compte de gestion 2021
2. BUDGET PRINCIPAL : Vote du compte administratif 2021
3. BUDGET PRINCIPAL : Affectation des résultats
4. BUDGET PRINCIPAL : Vote du budget primitif 2022
5. BUDGET ANNEXE Lotissement Le Moulin : Vote du budget primitif 2022
6. FISCALITE LOCALE DIRECTE : Vote des taux d'imposition
7. Attribution subventions

Questions diverses.

Le compte rendu de la séance du 10 mars 2022 est adopté à l'unanimité.

Mme Claire LE GALL est désignée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, Madame le Maire déclare la séance ouverte.

■ 2022_04_01 BUDGET PRINCIPAL : VOTE DU COMPTE DE GESTION 2021

Les résultats du compte de gestion 2021 du budget principal étant conformes au compte administratif, Madame le Maire propose de voter le compte de gestion 2021 comme suit :

COMPTE DE GESTION 2021				
	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
INVESTISSEMENT	-13 334,27 €		-20 117,30 €	-33 451,57 €
FONCTIONNEMENT	103 871,03 €	19 511,94 €	67 254,04 €	151 613,13 €
TOTAL	90 536,76 €	19 511,94 €	47 136,74 €	118 161,56 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, VOTE le compte de gestion 2021 du budget principal tel que présenté ci-dessus.

■ 2022_04_02 BUDGET PRINCIPAL : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Vu et entendu l'exposé de Mme le Maire du compte administratif de l'exercice 2021

Considérant de Mme Charlotte VIGNEUX, Maire, s'est retirée pour laisser la présidence à Mme Claire LE GALL, 1^{ère} adjointe, pour le vote du compte administratif,

Le conseil municipal, à l'unanimité, APPROUVE le compte administratif 2021 tel que présenté ci-dessous :

		DEPENSES	RECETTES	RESULTATS DE CLOTURE
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de Fonctionnement	516 578,26	583 832,30	67 254,04
	Section d'Investissement	115 050,48	94 933,18	- 20 117,30
REPORTS DE L'EXERCICE 2020	Report en section de fonctionnement (002)		84 359,09	
	Report en section d'investissement (001)	13 334,27		
RESTES A REALISER 2021	Section d'Investissement	84 304,51	117 989,00	
RESULTATS CUMULES	Section de fonctionnement	516 578,26	668 191,39	151 613,13
	Section d'investissement	212 689,26	212 922,18	232,92
	TOTAL CUMULE	729 267,52	881 113,57	151 846,05
				TOTAUX RESULTATS CUMULES

■ 2022_04_03 BUDGET PRINCIPAL : AFFECTATION DES RESULTATS 2021

Vu les résultats du compte de gestion 2021 et du compte administratif 2021

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, AFFECTE les résultats 2021 comme suit au budget primitif 2022 :

Compte 002 Report en section de fonctionnement (recettes) : **151 613.13 euros**

■ **2022_04_04 BUDGET PRINCIPAL : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, VOTE le budget primitif 2022 comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
CREDITS 2022	663 851,13	512 238,00
RESULTAT REPORTE		151 613,13
TOTAL	663 851,13	663 851,13
SECTION D'INVESTISSEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
CREDITS 2022	349 292,05	349 059,13
RESTES A REALISER 2021	84 304,51	117 989,00
SOLDE D'EXECUTION REPORTE	33 451,57	
TOTAL	467 048,13	467 048,13
TOTAL DU BUDGET	1 130 899,26	1 130 899,26

■ **2022_04_05 BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LE MOULIN : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, VOTE le budget primitif 2022 du budget annexe du lotissement Le Moulin comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	483 405.59	483 405.59
INVESTISSEMENT	406 403.59	406 403.59
TOTAL DU BUDGET	889 809.18	889 809.18

■ **2022_04_06 FISCALITE LOCALE DIRECTE : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2022**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE de ne pas augmenter les taux d'imposition des 2 taxes foncières pour l'année 2022 et par conséquent VOTE les taux suivants :

	Taux 2021	Taux VOTÉS pour 2022
Taxe foncière (bâti)	37	37
Taxe foncière (non bâti)	59,16	59,16

■ 2022_04_07 ATTRIBUTION DE SUBVENTION

Mme le Maire fait part d'une demande de participation financière adressée par Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale au titre du RASED (Réseau d'Aide aux Elèves en Difficulté). Le montant demandé pour l'année 2022 est de 30 euros par classe soit 90 euros au total.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, VOTE POUR l'attribution d'une subvention de 90 euros au bénéfice du RASED.

QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire donne lecture du courrier de Mme FOUCHER-BENETEAU Morgane et de M. MARTIN Thomas concernant la vente d'une bande de terrain communal (délibération du conseil municipal n°2022_03_07 en date du 10 mars 2022). Le conseil municipal décide d'inscrire ce point à l'ordre du jour d'une prochaine réunion après avoir rencontré et échangé avec le propriétaire de la parcelle que les demandeurs souhaitent acquérir pour y construire leur habitation.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 20H.

Fait à Puyravault, Le 14 avril 2022

Le Maire Charlotte VIGNEUX